



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 401-110-19-R1766.05

### AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE HORS CHAUSSÉE SUR LA RUE FORBES ET AJOUT D'UN TROTTOIR DU CÔTÉ NORD DE LA RUE BOILEAU ENTRE LA RUE LARTIGUE ET LA RUE FORBES

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 14 h, vendredi le 8 mars 2019, des soumissions pour le projet « Aménagement d'une voie cyclable hors-chaussée sur la rue Forbes et ajout d'un trottoir du côté nord de la rue Boileau entre la rue Lartigue et la rue Forbes ».

#### **DOCUMENTS**

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 20 février 2019, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

#### **GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT**

L'entrepreneur général doit inclure dans sa soumission :

- Un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaires au Québec et payable au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de Vaudreuil-Dorion, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50 %) du contrat d'entreprise et/ou l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

#### **CONDITIONS**

Seules les personnes, sociétés, compagnie et corporations qui détiennent une licence en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction* et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SEAO sont admises à soumissionner.

L'entrepreneur devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en trois (3) exemplaires dans une enveloppe scellée portant mention : « Aménagement d'une voie cyclable hors-chaussée sur la rue Forbes et ajout d'un trottoir du côté nord de la rue Boileau entre la rue Lartigue et la rue Forbes – Appel d'offres n° 401-110-19-R1766.05 », au bureau du greffier à l'hôtel de ville, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 14 h, vendredi le 8 mars 2019, et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 14 h.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

## **ADJUDICATION**

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse [soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](mailto:soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quinzième (15<sup>e</sup>) jour du mois de février deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Charland, ingénieur  
Chef de division – Génie et environnement

Le présent avis peut être consulté sur le site  
internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)